



2^{ème} réunion EN VISIO du Conseil Départemental des Jeunes du Mercredi 5 mai 2021 après-midi COMPTE-RENDU : GROUPE ENVIRONNEMENT



Etaient présents :

Jeunes élus : Adèle CLERC, Lilly DELANDE, Sébastien FEASEY, Sarah FIAM, Matéo GUILBERT, Simon HELBERT, Jade LAMPASONA, Yuna LE BRENN, Lola LEGENDRE, Noah MARAH, Joséphine POYANT, Cléo QUINTARD et Cassandre ROY

Equipe du Département : Laurence ROBINIER, Bénédicte NORMAND, Morgane MEVEL

Amaury CHASSIN (groupe Vivre ensemble aujourd'hui mais positionné sur Environnement le 31 mars, va choisir)

Invitée : Marion HEMERY (Association KURIOZ)

14 Conseillers Départementaux Juniors sont désormais positionnés sur la thématique Environnement (1 jeune ayant choisi d'intégrer le groupe Sport à l'issue de la première réunion, 1 autre le groupe vivre-ensemble).

Laurence s'assure que les jeunes qui ont confirmé leur participation ont bien pu se connecter et sont bien présents puis rappelle qu'elle s'occupe des relations entre le CDJ et les jeunes (lien avec les collèges, les jeunes, les parents, envoi des convocations...) et anime le groupe thématique Environnement.

Bénédicte est la directrice de la direction de l'environnement et de l'agriculture.

Morgane travaille à la direction de l'éducation et des bâtiments. Cette direction s'occupe des travaux dans les collèges et de la gestion des collèges (les personnels de restauration, d'entretien, de maintenance sont des agents du département).

Marion travaille pour l'association KURIOZ qui intervient dans les collèges et les lycées sur toutes sortes de sujets (développement durable, citoyenneté, solidarité...) pour accompagner les jeunes sur la mise en place de projets.

Laurence explique ensuite l'utilisation de Teams (chat, main pour prendre la parole...) puis demande à tous de prendre quelques notes qui serviront au rapporteur qui sera désigné en fin de réunion pour faire le compte rendu.

Avant de commencer les échanges, il est rappelé que l'objectif de cette réunion est de définir un sujet sur lequel nous travaillerons sur toute la durée du mandat, sachant que ce projet devra s'adresser à l'ensemble des collégiens de la Vienne, pas seulement au groupe Environnement ni aux seuls collèges représentés par des conseillers départementaux juniors.

Pour débiter, Marion nous propose de nous présenter de manière ludique : « Si j'étais un pays, lequel je serais et pourquoi ? » Tout le monde s'est prêté au jeu en argumentant sa réponse, ce qui a permis de faire connaissance.

La réunion commence par le rappel du **premier thème** de travail issu des professions de foi des jeunes lors de leur candidature : **Alimentation locale, bio et lutte contre le gaspillage alimentaire et les déchets de cantine**

Les jeunes exposent les pratiques de leurs collèges (tri des restes de cantine, pesées des restes, poubelle pour récupérer les restes de pain, jetons petite/grande faim, compost, bac organique/os pour un chenil, potagers, poules...).

Exemples : - les poules peuvent être utiles pour les déchets verts des collèges (légumes, fruits, épluchures). Mais il y a quand même une contrainte : on ne peut pas manger leurs œufs car les poules peuvent être porteuses de maladies.

- Les tables du troc sont des tables où l'on peut poser des aliments que l'on n'a pas mangés et pas commencés (un yaourt qui n'a plus d'emballage ne peut être posé sur la table).

Bénédicte leur explique que ces pratiques s'intègrent dans le programme Zéro Gaspi mis en place par le Département dans les collèges qui propose aussi d'installer le pain à la fin de la chaîne du self, la découverte de nouveaux légumes...

Chaque collègue a choisi les actions qu'il souhaite mener mais les jeunes sont-ils suffisamment associés à la réflexion et au projet ?

On leur demande ce qui pourrait être amélioré puisqu'il y a déjà plein d'initiatives dans les collèges contre le gaspillage alimentaire et les déchets de cantine :

- Le compost pourrait servir d'engrais naturel aux espaces verts des collèges,
- Ne plus distribuer de sachets individuels (ketchup, moutarde...) qui sont jetés même s'ils n'ont pas été ouverts,

Certains jeunes évoquent très justement qu'il n'y a pas que des déchets alimentaires mais aussi tous les autres (bouteilles d'eau, masques, papiers, bouchons...). Dans certains collèges, les éco-délégués ramassent les déchets de leurs camarades dans la cour de récréation du collège, d'autres font des sorties Nettoyons la nature pour ramasser les déchets,.... On s'est posée la question des moyens à mettre en œuvre pour améliorer cela :

- Installer des poubelles de tri sélectif dans les collèges ; certains n'en ont pas ou elles ne sont pas visibles ou pas assez nombreuses
- Bien identifier les poubelles de tri dans la cour du collège car les déchets sont parfois mis dans la mauvaise (faire un panneau à coller dessus avec des images des déchets à y mettre...),
- Faire des affiches pour inciter les camarades à ne pas jeter les déchets dans la cour, de sorte qu'elles sensibilisent l'élève (chercher le pourquoi qui incite l'élève à ne pas trier – flemme ?),
- Remplacer les bouteilles d'eau individuelles en plastique par des grosses bombones d'eau, des pichets, des gourdes réutilisables,
- Un volontaire à identifier (CDJ, éco-délégué...) pourrait déposer un sac de masques usagers récupéré au sein du collège dans la borne de la commune prévue à cet effet
- Réaliser une œuvre d'art avec des déchets récupérés (bouchons...) en art plastique
- Faire du plogging (ramasser des déchets en faisant du sport)
- Nettoyons la nature

Morgane nous explique qu'on peut non seulement récupérer les déchets mais aussi les valoriser.

Bénédicte et Morgane citent ainsi l'entreprise de réinsertion Plaxtil basée à Châtellerault qui récupère les masques déposés dans des bornes prévues à cet effet pour les recycler.

Bénédicte propose de visiter un centre de tri lors d'une réunion thématique car cela permet de mieux se rendre compte de l'importance de trier, de la manière dont il faut le faire (même si l'on tri, lorsqu'on emboîte des pots de yaourts vides les uns dans les autres par exemple, ils ne peuvent pas être valorisés...).

Laurence ajoute que réduire notre production de déchets permet aussi de ne pas devoir les trier par la suite. Une partie des déchets est en effet recyclée mais les autres sont envoyés dans des pays pauvres qui deviennent la poubelle de la planète et polluent les sols, les rivières. Ici, on ne le voit pas, mais les populations sur place en tombent malades.

Nous abordons ensuite le **deuxième thème : Arbres, haies et vergers : améliorer la biodiversité dans et autour des collèges**

Dans des collèges, des jeunes ont installé des nichoirs, d'autres des ruches ou des hôtels à insectes. Pour permettre la prolifération des insectes, certains collèges ont des plates bandes fleuries, des vergers, des haies.

Morgane explique que les produits issus d'animaux ne peuvent pas être consommés dans les cantines ni pour financer des projets pédagogiques par la vente de gâteaux pour des raisons sanitaires... Les œufs doivent être jetés, le miel peut-être consommé uniquement si c'est un apiculteur qui s'occupe des ruches, pour justifier de la traçabilité.

- Les insectes peuvent être étudiés en SVT
- Planter des arbres, arbustes, fleurs dans ou autour des collèges
- Certains collèges n'ont pas beaucoup d'espaces verts et donc ont choisi d'installer des nichoirs

Bénédicte précise qu'il existe une association, Les croqueurs de pommes, qui entretient et aide à planter des arbres fruitiers, ce qui a le double intérêt d'améliorer la biodiversité et de préserver des variétés anciennes.

Enfin, les jeunes se questionnent sur le **troisième thème : Utilisation de moyens de transport éco-responsables pour se rendre au collège (vélo, bus, marche...)**

Comment pourrait-on réduire les émissions de CO2 pour se rendre au collège ou même pour les autres déplacements ? Quels sont les transports les plus vertueux : bus (ses limites : beaucoup de jeunes vont au collège en bus mais cela n'est pas très souple car ils sont parfois bondés, manquent de créneaux...), vélo, trottinette (les limites : dangers, pas assez de pistes cyclables...), covoiturage (peu répandu). On pourrait peut-être :

- Pistes cyclables en sable compacté plutôt qu'en enrobé car l'eau s'infiltre au lieu de s'écouler,
- Plus de garages à vélo et à trottinettes dans les collèges,
- Mettre en place des listes pour que les parents s'inscrivent pour proposer du covoiturage,
- Sorties pédagogiques en vélo en empruntant les pistes cyclables,

Laurence précise que dans le cadre des mobilités douces, le Département vient de s'engager dans le plan vélo et randonnées pour réhabiliter 500 kilomètres de voies cyclables en aménageant d'anciennes voies ferrées (ligne verte), Grand Poitiers a prévu également de relier différentes pistes cyclables les unes aux autres, là où des jonctions manquaient. Grand Châtelleraut mène d'importantes réflexions sur ce sujet aussi. Morgane ajoute qu'en effet, les pistes cyclables relèvent de la compétence des différentes collectivités.

Morgane donne l'exemple d'un collège qui a monté un projet pédagogique pour calculer l'impact du fonctionnement du collège (voyages pédagogiques, sorties éducatives, restauration scolaire, chauffage...) sur les émissions à effet de serre afin de compenser son bilan carbone par des actions concrètes (plantation d'arbres, ne plus proposer de produits importés par avion à la cantine...).

Bénédicte ajoute qu'en matière d'éco-responsabilité, hormis les transports, il est intéressant d'être sensibilisé aux économies d'énergie (lumière, chauffage...).

A la fin de la réunion, nous demandons aux jeunes qui souhaitent être rapporteurs de se manifester après avoir rappelé leur rôle (prépare le compte rendu, présente l'avancement des projets de la commission à l'ensemble des élus lors des réunions plénières...) et en parallèle, celui de Président (ouvre la séance plénière, présente l'ordre du jour, fait voter les procès-verbaux de réunions et les décisions, anime les séances, dirige les débats, fait respecter l'ordre, clôture les séances... en lien avec le Président du Conseil Départemental).

Noah et Sarah sont tous les deux candidats. Au vu de l'étendue des sujets évoqués, ils sont tous les deux retenus pour travailler en binôme à la rédaction du compte rendu de la réunion. Leur candidature ne les empêchera pas d'être candidats à la fonction de Vice-Président thématique (puis Président, l'un des 4 Vice-Présidents sera élu Président du CDJ) s'ils le souhaitent. D'autres jeunes du groupe pourront également se présenter. L'élection aura lieu lors de la première réunion plénière.

Pour conclure, Laurence explique qu'un groupe Environnement a été créé sous TEAMS afin d'échanger des documents, chatter pour échanger des idées. C'est là que le compte rendu sera mis pour être complété par les deux rapporteurs et soumis à la lecture des autres membres du groupe qui pourront y apporter des précisions.

Laurence annonce que la prochaine réunion thématique est prévue le 16 juin (la convocation sera envoyée dans quelques jours). Bénédicte ajoute qu'elle va voir pour qu'elle se tienne dans un Espace Naturel Sensible (ENS), ce qui permettrait de le visiter et d'être en extérieur pour travailler, ce qui est bien dans le contexte actuel. Laurence précise que les frais de déplacement et de repas sont pris en charge par le Département ; les modalités seront énoncées prochainement.

Cette réunion a été très riche en échanges, expériences, beaucoup d'idées ont été avancées et il n'a pas été possible d'en dégager une à l'issue de la rencontre.

Le ou les projets à mener seront définis à la prochaine réunion pour être présentés à une future assemblée plénière.

Prochaine réunion thématique : le 16 juin à l'Espace Naturel Sensible (ENS) de Pouillé.